



VASSELAY EN BREF

SEPTEMBRE 2024

RENTRÉE 2024 : Ouverture d'une 7^{ème} classe

Attention changement des horaires uniquement pour les élèves du CP au CM2

Maternelle	8h30-11h30	13h15-16h15
Primaire	8h30-11h30	13h30-16h30

RAPPEL RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Lundi 02, lundi 16 et lundi 30 septembre.

INFORMATIONS

ROUTE DEPARTEMENTALE N° 58 : Construction giratoire pour la rocade Nord-Ouest de Bourges – Commune de Vasselay.

Prochainement des feux tricolores régulant la circulation seront installés pendant la poursuite des travaux. La route de Jou reste fermée à la circulation par arrêté municipal du 22 juillet 2024.

Rappel l'Agence Postale est ouverte du lundi au vendredi de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h 00.

Tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui. On appelle cela le dépôt sauvage. Il concerne les chemins ruraux, agricoles, forestiers, les bords de rivières, de lacs, de forêts, etc.

Non seulement ces dépôts d'ordures sont des actes peu citoyens, mais ils sont également un crime contre l'environnement.

Toute personne témoin d'un dépôt sauvage de déchets doit contacter sa mairie. Les Maires sont autorisés par l'article L. 541-3 du code de l'environnement à constater un dépôt sauvage et ont autorité pour prendre les mesures juridiques appropriées.

MEDIATHÈQUE

La médiathèque ouvrira de nouveau ses portes le mercredi 11 Septembre. Nos horaires restent inchangés

- Le mercredi de 15 h à 18h,
- le vendredi 16 h à 19 h
- 1 samedi par mois ;

Le premier samedi sera le samedi 14 Septembre de 9 h 30 à 11 h 30.

Des nouveautés vous attendent, aussi bien pour les petits, les jeunes, que pour les adultes. Nous vous rappelons que l'inscription et les prêts de documents de la médiathèque sont entièrement GRATUITS.

Les bénévoles procèdent à des échanges de livres avec la Médiathèque départementale, ce qui permet d'augmenter les choix proposés.

De plus, en septembre/ octobre il sera procédé à des achats de nouveautés retenues parmi le vaste choix de la rentrée littéraire.

L'année à la médiathèque s'annonce donc riche : venez nous rejoindre : vous serez bien accueillis et bien renseignés

L'accueil des classes des écoles reprendra début octobre.

Les bénévoles donneront des précisions d'organisation aux chefs d'établissements après consultation de ces derniers.

COMITÉ DES FÊTES

35^{ème} fête de l'automne le 08 septembre, à cette occasion, le comité des fêtes organise la traditionnelle Brocante.

Jeux et manèges pour les enfants, restauration, buvette, fromages locaux...

Le tarif est de 2€ le mètre linéaire de table

Pour les inscriptions appeler le 06 13 24 38 72

VASSELAY BROCANTE
35 ÈME FÊTE DE L'AUTOMNE
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024
DE 6 H A 18 H

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

FROMAGES LOCAUX

JEUX ET MANÈGES

2€
le mètre

Organisé par le comité des fêtes

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 06 13 24 38 72
I.P.N.S. Comité des fêtes de Vasselay Ne pas jeter sur la voie publique

CLUB DES AÎNÉS DE VASSELAY

Les membres du club des Aînés de Vasselay vous invitent à venir les rejoindre le mardi à partir de 14 heures au Centre Socioculturel de Vasselay.

Venez passer un après midi convivial en jouant aux cartes et ou autres jeux de société.

Un petit goûter est prévu pour agrémenter l'après-midi.

Reprise le 04 septembre à 14 heures, inscription sur place, 20 euros pour l'année.

Nous vous attendons, venez nombreux.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

SPORTS LOISIRS VASSELAY

Cours de YOGA avec Anne-Laure LAUNAY

Tous les **lundis de 18 h 30 à 20 h**

1^{er} cours le 16 septembre

Cours de GYM avec Laurence LEMAITRE

Laurence a déjà animé des cours pour l'association il y a quelques années.

Elle proposera : Renforcement musculaire, Pilate, Step, LIA, gym posturale

Tous les **Mercredis de 19 h à 20 h**

1^{er} cours le 11 septembre

Lieu : **Salle socio-culturelle de Vasselay**

1^{er} cours d'essai offert

Inscription sur place

Cours sur l'année 2024-2025 hors vacances scolaires

Renseignement par mail : 18110.slv@gmail.com



FC Vasselay / Saint Eloy de Gy :

HORAIRES ET LIEUX ENTRAINEMENTS

U7 (2018-2019) : Mercredi - 17h30/18h45 - Vasselay

U9 (2016-2017) : Mardi - 17h30/18h45 - Vasselay

U11 (2014-2015) : Mardi - 18h/19h30 - St Martin et Jeudi - 18h/19h30 - Fussy

U13 (2012-2013) : Mercredi et Vendredi - 18h/19h30 - St Eloy

U15 (2010-2011) : Mercredi - 18h30/20h - St Martin et Vendredi - 18h30-20h - Vignoux/Aix

Seniors (2008 et +) : Mardi / Vendredi - 19h/21h - Vasselay (nous contacter pour le planning exact)

Trois séances d'essai maximum avant prise de licence.

Tarifs Licence :

- Seniors : 65€
- Vétérans (+35 ans) : 60€
- Jeunes : 55€

Informations et renseignements : 07.87.22.68.08 ou

581740@lcfoot.fr

Directeur de la publication : Jean Luc LEGER

Equipe de rédaction : Commission Communication de la Mairie

Impression : Secrétariat de Mairie ; Distribution : Martine GARCIA

Imprimé à 670 exemplaires par nos soins

Rappel de la réglementation (clôtures) du PLUI en vigueur depuis août 2023

Dispositions générales :

La conception et la réalisation des clôtures doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les clôtures doivent être traitées en harmonie avec la construction principale édifiée sur le terrain et le site environnant.

Les deux faces des clôtures doivent être traitées avec la même attention particulière.

L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts est interdit.

L'emploi de plaque de béton sur rue est interdit.

Les coffrets compteurs doivent être intégrés selon une logique de dissimulation.

Les clôtures, hors portail et portillons, sur voies et emprises publiques, ne peuvent excéder 1,80 mètres de hauteur. La hauteur des portails et portillons est limitée à 2 mètres.

Les clôtures sur voies et emprises publique doivent être composées :

- Soit d'un mur d'une hauteur maximale de 1,20 mètres qui constitue le seul dispositif de clôture plein autorisé (les dispositifs par plaques sont interdits) ;
- Soit d'un mur bahut, d'une hauteur maximale de 1,20 mètres, surmonté d'un dispositif ajouré (grillage, lisse, etc ...), doublé ou non d'éléments végétaux diversifiés qui favorisent la biodiversité ;
- Soit d'une haie composée d'essences diversifiées qui favorisent la biodiversité ;

L'emploi de grillage rigide sur rue est proscrit.

Dispositions particulières :

Les clôtures des constructions et installations destinées aux équipements d'intérêt collectif et services publics ne sont pas réglementées.

La hauteur des clôtures sur voies et emprises publiques peut être dépassée en cas de reconstruction d'un mur ancien doté d'une qualité patrimoniale, démolé après sinistre ou pour des motifs d'intérêt général. La hauteur de la clôture devra être, au maximum, celle du mur ancien démolé.

MARCHÉ

Retrouvez votre marché tous les Vendredis à partir 16h30



*Bonne
rentrée !*



Pour vos articles à faire paraître dans le Vasselay en Bref, envoyez-les avant le 25 du mois en cours à l'adresse de contact : vasselayenbref@vasselay.fr
Informations à retrouver sur le site web, rubrique "contacts utiles"

Mairie de Vasselay - 1 place Louis Ducoux - 18110 VASSELAY-Tel : 02 48 69 33 66

Web : www.vasselay.fr – mail : mairie.vasselay.cher@wanadoo.fr – <https://www.facebook.com/Vasselay/>